

Chapitre 5 : Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?



Introduction :

Dans une démocratie il existe une forte attente de mobilité sociale, une demande pour que les carrières et professions soient ouvertes à tous. La revendication de l'égalité des chances montre que la société souhaite que les individus aient les statuts sociaux qu'ils méritent en fonction de leurs capacités personnelles et non en fonction de leur origine sociale. On parle dans ce cas de méritocratie. Les citoyens peuvent donc accepter une inégalité de résultats lorsque celle-ci leur semble méritée, lorsqu'elle est perçue comme étant juste.

Objectifs d'apprentissage :

Savoir distinguer la mobilité sociale intergénérationnelle des autres formes de mobilité (géographique, professionnelle).	
Comprendre les principes de construction, les intérêts et les limites des tables de mobilité comme instrument de mesure de la mobilité sociale.	
Comprendre que la mobilité observée comporte une composante structurelle (mobilité structurelle).	
Comprendre que la mobilité peut aussi se mesurer de manière relative indépendamment des différences de structure entre origine et position sociales (fluidité sociale)	
Comprendre qu'une société plus mobile n'est pas nécessairement une société plus fluide.	
À partir de la lecture des tables de mobilité, être capable de mettre en évidence des situations de mobilité ascendante, de reproduction sociale et de déclassement.	
À partir de la lecture des tables de mobilité retrouver les spécificités de la mobilité sociale des hommes et de celles des femmes.	
Comprendre comment l'évolution de la structure socioprofessionnelle, les niveaux de formation et les ressources et configurations familiales contribuent à expliquer la mobilité sociale.	

1) Formes et mesures de la mobilité sociale

A) Les différentes formes de mobilité

A.1 : mobilité géographique et professionnelle (Doc 1 P 212)

Mobilité géographique : changement de lieu de résidence des individus à l'intérieur d'un pays (mobilité résidentielle) ou entre pays (migration). La mobilité résidentielle correspond à un changement de résidence principale au sein d'un même pays d'autre part, les migrations désignent un changement de pays de résidence.

Mobilité professionnelle ou intragénérationnelle : lorsqu'un individu change de position sociale au cours de sa vie.

Exemple : une personne qui change d'entreprise ou d'un individu qui obtient une promotion dans son entreprise

La mobilité géographique peut conduire à une mobilité professionnelle (doc 4 P 213) :

En moyenne, en France, les personnes occupant un emploi et qui ont déménagé sont plus nombreuses à déclarer avoir un statut social plus élevé (c'est le cas de 43 % d'entre elles contre 31 % pour les sédentaires) et elles sont deux fois plus nombreuses en proportion à être dans une catégorie sociale supérieure (c'est le cas de 9 % d'entre elles contre seulement 4 % pour les individus qui sont restés sédentaires entre 2010 et 2015).

Au cours du XIX^{ème} siècle en Europe, le poids du monde rural diminue. Cette situation est due à l'apparition du chômage dans les campagnes. Au même moment, l'industrie se développe dans les villes et nécessite de la main-d'œuvre : l'exode rural progresse alors fortement. En 1800, 10 % des Européens vivent en ville ; à la fin du siècle, ils sont 40%. Le XIX^{ème} siècle marque ainsi à la fois les débuts de l'urbanisation et le début de l'exode rural.

L'emploi étant une dimension importante du statut social, on peut caractériser le statut d'une personne par sa profession actuelle (ou sa PCS), appelée **position sociale**, et par celle de ses (ou son) parent(s), appelée **origine sociale**.

A.2 : mobilité sociale (Doc 2 P 212)

De manière générale, la **mobilité sociale** est la circulation des individus d'une société donnée entre des positions sociales dont on sait qu'elles ne sont pas toutes équivalentes, donc qu'elles sont hiérarchisées, car elles ne procurent pas toutes les mêmes avantages. Certaines positions sociales sont socialement valorisées alors que d'autres sont dévalorisées, permettent d'obtenir des revenus plus importants.

Pour l'Insee la mobilité sociale est la mobilité intergénérationnelle.

Mobilité intergénérationnelle : individu qui change de position sociale par rapport à l'un de ses parents.

C'est le cas par exemple d'un fils / d'une fille d'ouvrier qui devient cadre. C'est cette dernière forme de mobilité qui est l'objet privilégié des analyses de la mobilité sociale.

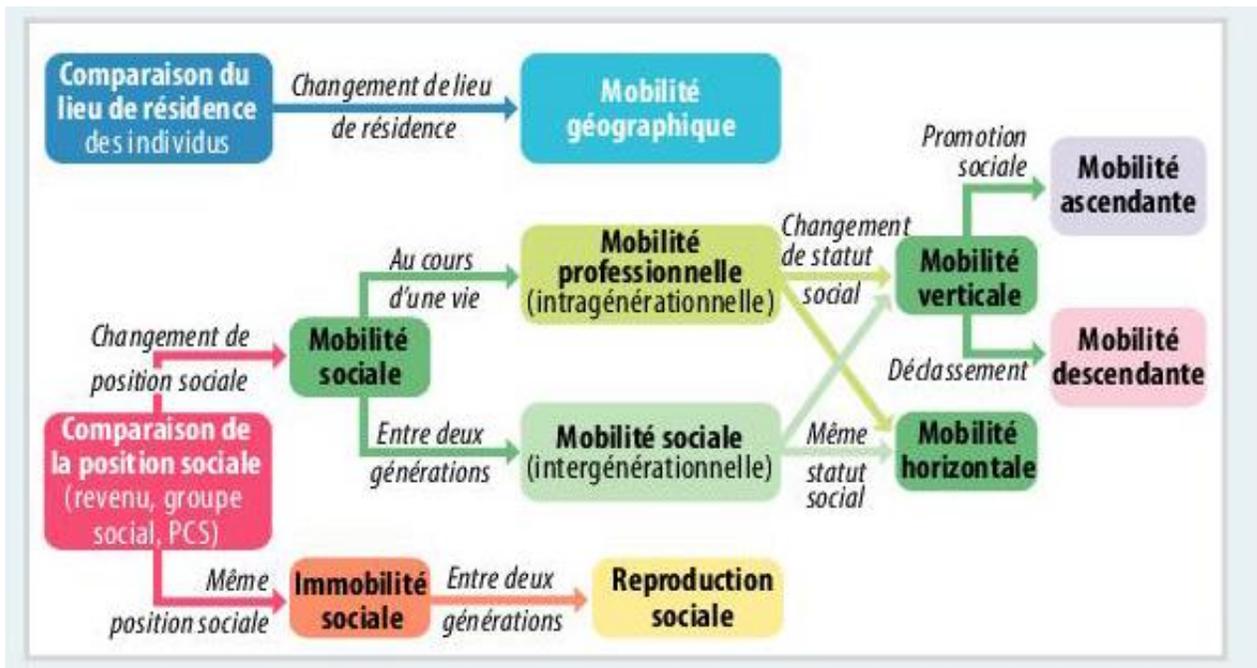
Dans la société française aujourd'hui, il existe une hiérarchie entre les professions et les catégories socioprofessionnelles. Les cadres sont plus valorisés (prestige, rémunération) et occupent une position

hiérarchique de leur emploi plus élevée que les ouvriers ou les employés. L'étude de la mobilité sociale correspond à l'étude de la transmission des positions sociales qu'occupent les individus dans une société.

La mobilité verticale correspond aux trajectoires entre catégories salariales qui se traduisent par un changement de statut. Cette mobilité peut être ascendante (promotion sociale) ou descendante (déclassement social).

La mobilité horizontale correspond aux trajectoires qu'il est plus délicat d'interpréter en termes ascendants ou descendants. C'est le cas des trajectoires sans changement clair de statut social. Exemple : un fils d'ouvrier qui devient employé.

Lorsque la position et l'origine sociale sont identiques, on parle de **reproduction sociale**.



Les formes de mobilité peuvent se combiner. Un individu peut connaître une mobilité professionnelle qui induit une mobilité sociale intergénérationnelle. De même, mobilité géographique et mobilité professionnelle se combinent souvent, les individus pouvant être amenés à déménager pour changer d'emploi et de position sociale.

B) Comment et pourquoi mesurer la mobilité sociale ?

Doc 1 et 2 P 214

Les sociologues étudient la mobilité intergénérationnelle des individus aux environs de 40 ans car cela permet d'éliminer une bonne partie de la mobilité professionnelle. En effet, la très grande majorité des individus ont, à 40 ans, atteint la position professionnelle la plus élevée de leur carrière.

On classe les individus dans une PCS (profession et catégorie socioprofessionnelle) afin de regrouper les individus qui, bien qu'ayant des emplois différents, occupent une position similaire dans l'espace social et afin de les hiérarchiser. Cependant, il est difficile de hiérarchiser les PCS d'indépendants comme les agriculteurs.

DOC 2 Table de destinées en 2015

Origine (père) en % \ Destinée (fils) en %	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
Agriculteurs exploitants	25,0	8,0	8,8	18,6	7,1	32,5	100,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	0,8	20,3	22,2	22,9	9,5	24,3	100,0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	0,2	8,0	47,0	25,7	9,1	10,0	100,0
Professions intermédiaires	0,7	7,9	25,5	31,5	11,3	23,1	100,0
Employés	0,5	6,8	16,3	26,1	16,6	33,6	100,0
Ouvriers	0,5	7,4	9,4	22,9	12,3	47,6	100,0
Ensemble	2,6	9,2	19,3	24,5	11,3	33,0	100,0

Champ : France Métropolitaine, Réunion, Guadeloupe, individus âgés de 30 à 59 ans.

Source : Insee, enquête FQP 2014-2015.

Savoir-faire 9 p. 414

- 1 • **Expliquer** Que signifient les données de la ligne « Ensemble » ?
- 2 • **Déduire** À quelle question la table de destinées répond-elle ?
- 3 • **Lire** Faites des phrases avec les données entourées.
- 4 • **Déduire** Comment s'appelle la situation des individus qui occupent la même PCS que celle de leur père (données en gras) ?

La table de destinée s'interroge sur le devenir des individus ayant telle ou telle origine sociale. C'est se poser la question : Que sont devenus les fils/filles de ...? Sur 100 fils/filles de cadres combien sont ...? Exemples :

- Sur 100 fils d'agriculteurs, 25 sont devenus agriculteurs à leur tour.
- Sur 100 fils d'ouvriers, 9,4 en moyenne sont devenus cadres et professions intellectuelles supérieures.

Les individus qui occupent la même position sociale que leur père sont en **immobilité sociale**. Elle est visible sur la diagonale de la table. Dans une table de destinées, on utilise le terme **d'hérédité sociale**. L'immobilité sociale est très forte aux extrémités de l'échelle sociale.

Les données de la ligne « Ensemble » correspondent à la position sociale actuelle des individus interrogés. Par exemple, sur 100 personnes interrogées en 2014-2015, 33 étaient membres de la PCS ouvriers.

DOC 3 Table de recrutement en 2015

Origine (père) en % \ Destinée (fils) en %	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
Agriculteurs exploitants	81,1	7,4	3,9	6,5	5,3	8,4	8,5
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	4,0	28,8	15,1	12,2	11,1	9,7	13,1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	0,9	12,1	33,8	14,6	11,3	4,2	13,9
Professions intermédiaires	4,3	13,0	20,0	19,5	15,2	10,7	15,2
Employés	1,9	7,0	8,0	10,0	13,9	9,6	9,4
Ouvriers	7,8	31,7	19,3	37,2	43,3	57,5	39,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : France Métropolitaine, Réunion, Guadeloupe, individus âgés de 30 à 59 ans.

Source : Insee, enquête FQP 2014-2015.

NE PAS CONFONDRE

Autorecrutement : dans la table de recrutement, personnes qui occupent la même position sociale que celle de leurs parents.

Hérédité sociale : dans la table de destinées, personnes qui occupent la même position sociale que celle de leurs parents.

- 1 • **Expliquer** Que signifient les données de la colonne « Ensemble » ?
- 2 • **Déduire** À quelle question la table de recrutement répond-elle ?
- 3 • **Lire** Faites des phrases avec les données entourées.
- 4 • **Analyser** Que représente la diagonale (données en gras) ?

Une table de mobilité de recrutement (origine) : elle consiste à partir du présent (fils/fille) à remonter vers le passé (origine – père). C'est interroger l'origine des individus occupant une position donnée. C'est se poser la question : D'où viennent les occupants de la catégorie X, ou Que faisait leur père ? Sur 100 cadres combien sont fils/filles de ... ?

Ex : Sur 100 agriculteurs, 0,9 en moyenne avaient un père cadre et profession intellectuelle supérieure.

Les données de la colonne « Ensemble » correspondent à la profession du père des individus interrogés. Par exemple, sur 100 personnes interrogées, 39,8 en moyenne avaient un père ouvrier.

Sur 100 cadres et professions intellectuelles supérieures, 8 avaient un père employé.

57,5 % des ouvriers avaient un père ouvrier

Les données de la colonne « Ensemble » correspondent à la profession du père des individus interrogés. Par exemple, sur 100 personnes interrogées, 39,8 en moyenne avaient un père ouvrier.

La diagonale de la table de recrutement met en évidence l'**autorecrutement**.

Correction exercice 3 P 215

1. a) Faux. La bonne lecture des données est la suivante : 30,9 % des fils d'agriculteurs exploitants âgés de 40 à 59 ans sont devenus ouvriers.

b) Vrai.

c) Vrai.

d) *Faux. La bonne lecture est la suivante : 37 % des hommes de professions intermédiaires, âgés de 40 à 59 ans, étaient des fils d'ouvriers.*

2. *En 2014-2015, 50,1 % des fils de cadres et professions intellectuelles supérieures, âgés de 40 à 59 ans, sont devenus eux-mêmes cadres et PIS, mais seulement 33,1 % des cadres et professions intellectuelles supérieures âgés de 40 à 59 ans étaient fils de cadres (avaient un père cadre ou PIS).*

3. *Les PCS pour lesquelles les données sont les plus élevées dans la diagonale orangée sont les agriculteurs, les cadres et les ouvriers. C'est dans ces trois catégories que la reproduction sociale est la plus forte, c'est-à-dire qu'il y a la plus grande proportion de fils qui appartiennent à la même catégorie sociale que leur père.*

Les tables de mobilité sont des outils permettant de rendre compte des flux de mobilité sociale, c'est-à-dire des changements de catégorie sociale d'une génération à une autre. Elles permettent d'observer les changements de catégorie sociale en mesurant la proportion de ceux et celles qui appartiennent à une autre PCS que leurs parents, mais aussi de rendre compte de l'immobilité sociale en mesurant la proportion de ceux et celles qui appartiennent à la même PCS que leurs parents. On parle de **mobilité observée**.

C) Les limites des tables de mobilité comme instrument de mesure de la mobilité sociale (Doc 4 P 215)

Tout d'abord, on considère que des individus qui appartiennent à la même catégorie sociale et a fortiori qui occupent la même profession sont en situation d'immobilité sociale. Or, entre les générations, le statut social d'une profession peut évoluer. Une situation d'immobilité sociale peut alors masquer un changement de statut social qui correspondrait davantage à une mobilité ascendante ou descendante. Par exemple, le statut social d'un instituteur, il y a un siècle, était différent de celui d'un professeur des écoles aujourd'hui, car il disposait d'un prestige beaucoup plus grand dans la société. À une époque où une partie très importante de la population n'avait pas fait d'études, il pouvait apparaître comme un notable dans le village ou la commune. A l'inverse, les professeurs des écoles aujourd'hui ont un statut social moins élevé, comme le montrent leur rémunération et leur niveau de diplôme, comparé au reste de la population active.

La mesure de la mobilité est fortement dépendante du nombre de catégories utilisées. Plus on utilise de catégories pour mesurer la mobilité sociale, plus on va obtenir une mobilité importante car les individus changeront plus facilement de catégories. Inversement, si l'on n'utilisait que trois catégories sociales pour mesurer la mobilité (par exemple classes supérieures, classes moyennes, classes inférieures), on mesurerait moins de mobilité sociale car une majorité des individus resterait dans la catégorie classe moyenne.

Les tables de mobilité ont longtemps été centrées uniquement sur les hommes car il était difficile de comparer la position sociale des filles à celle de leur mère, du fait du fort taux d'inactivité (mesure du comportement d'une catégorie face au travail) dans la génération des mères. Il aurait été possible de comparer leur position sociale avec la position sociale de leur père, mais survient alors la limite de la différence entre les emplois masculins et féminins.

2) Une société plus mobile n'est pas nécessairement une société plus fluide

A) La composante structurelle de la mobilité sociale (Doc 2 P 218)

Mobilité structurelle : mobilité due aux changements de structure de l'emploi.

La mobilité sociale peut s'expliquer en partie par l'évolution des emplois :

On constate particulièrement (entre les deux générations) que :

- La proportion d'agriculteurs dans la population active est passée de 15,4 % en 1962 à 1,9 % en 2014, soit une baisse de 13,5 points de %. Elle a été divisée par 8.
- Dans le même temps la proportion de cadres supérieurs et moyens (PI) était multipliée par plus de 2 (ou +24,2 points de %).

Donc, la forte diminution de la part des agriculteurs dans la population active a rendu plus difficile l'accès à ce statut, alors qu'à l'inverse la multiplication par plus de deux de la proportion d'emplois de cadres a facilité l'accès à ces emplois, et donc la mobilité sociale ascendante.

Les évolutions de la répartition des emplois entre les générations favorisent la mobilité sociale (on parle de mobilité structurelle) mais ne suffisent pas à expliquer toute la mobilité et elle ne permet pas de dire qu'il existe une meilleure égalité des chances.

La France est passé d'une société agricole à une société industrielle, puis à une société post-industrielle au tournant des années 1970. Le salariat, notamment les postes d'encadrement (cadres et profession intellectuelles supérieures et professions intermédiaires) dans le tertiaire, s'est considérablement développé. (Les emplois salariés ont vu leur poids augmenter aux dépens des emplois d'indépendants et il y a eu une montée de la qualification des emplois). Toutefois, la transformation de la structure des emplois des hommes est surtout opérée à la fin des Trente Glorieuses tandis qu'elle survient plus tardivement pour les femmes.

B) Fluidité sociale : la partie de la mobilité indépendante de la modification de la structure (Doc 3 P 219)

Pour mesurer la fluidité sociale ou l'égalité des chances les sociologues utilisent un outil que l'on appelle **odds ratios** ou « **rapports de chances** et qui mesure la mobilité relative entre les fils de cadres et d'ouvriers.

En France, en 2014-2015, 50,1 % des fils de cadre et PIS sont devenus cadres et PIS. Les chances pour un fils de cadre de devenir cadre représentent 5,964 fois ses chances de devenir ouvrier. Mais les chances pour un fils d'ouvrier de devenir cadre représentent 0,216 fois ses chances de devenir ouvrier.

$$5,964/0,216 = 27,6$$

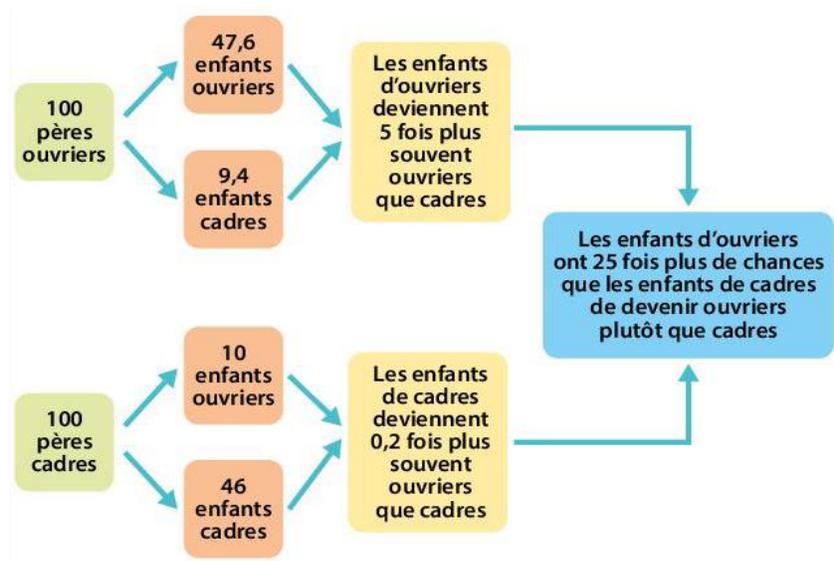
Un fils de cadre a 27,6 fois ($5,964/0,216 = 27,6$) plus de chances qu'un fils d'ouvrier de devenir cadre plutôt qu'ouvrier.

Dans une situation d'égalité des chances parfaite, ce rapport serait de 1 car un fils de cadre aurait les mêmes chances qu'un fils d'ouvrier de devenir cadre plutôt qu'ouvrier.

La **fluidité sociale** se mesure à l'aide d'**odds ratio** ou **rapport des chances relatives d'accès à une position sociale donnée**. Celui qui est calculé le plus couramment est celui qui compare les chances de mobilité des cadres et celles des ouvriers. Dans ce cas, l'**odds ratio** se calcule en comparant la probabilité des cadres de devenir cadre plutôt qu'ouvrier avec la probabilité des ouvriers de devenir cadre plutôt qu'ouvrier. Moins la société est fluide et plus cet **odds ratio** est élevé. À l'inverse, dans une société totalement fluide, ce ratio devrait être de 1 : les enfants d'ouvriers auraient les mêmes chances de

devenir cadre plutôt qu'ouvrier que les enfants de cadres. Ces *odds ratio* peuvent être calculés pour toutes les catégories sociales prises deux à deux et ils permettent de mesurer la mobilité de manière indépendante des évolutions de la structure sociale on parle alors de **mobilité relative**.

L'intérêt de cette mesure la fluidité est de montrer **qu'une société plus mobile ne signifie pas forcément une plus grande égalité des chances**. En effet, on peut observer des flux de mobilité qui sont dus à une mobilité structurelle et qui ne signifient donc pas une plus forte égalité des chances. On pourrait en effet observer une situation dans laquelle plus d'enfants d'ouvriers deviennent cadres, par exemple, mais où, en parallèle, tous les enfants de cadres deviennent cadres. Dans ce cas, il serait difficile de parler d'égalité des chances...



Exercice : Une société plus mobile n'est pas forcément plus fluide

Supposons une société fictive dans laquelle la population active masculine ne serait composée que de cadres, d'employés et d'ouvriers et dans laquelle les effectifs des trois catégories restent inchangés dans la génération des pères et dans celle des fils, avec 100 pères et 100 fils dans chacune des trois catégories. A la période 1, l'étude de la mobilité intergénérationnelle aboutit à la table de mobilité suivante :

CSP des fils	Cadres	Employés	Ouvriers	Ensemble
CSP des pères				
Cadres	100	0	0	100
Employés	0	50	50	100

Ouvriers	0	50	50	100
Ensemble	100	100	100	300

A la période 2, la nouvelle table de mobilité donne les résultats suivants :

CSP des fils	Cadres	Employés	Ouvriers	Ensemble
CSP des pères				
Cadres	100	0	0	100
Employés	0	25	75	100
Ouvriers	0	75	25	100
Ensemble	100	100	100	300

Questions :

1) Est-ce qu'il y a une mobilité sociale dans cette société entre la période 1 et 2 ? Si oui cette mobilité est-elle structurelle ? Pourquoi ?

Dans cet exemple il n'y a pas de mobilité structurelle car il existe le même nombre de PCS entre la période 1 et 2 (100 cadres, 100 ouvriers et 100 employé) mais il existe une mobilité nette car les enfants d'employé et d'ouvrier ont changé de position sociale entre les 2 périodes.

2) Dans la période 1, comparez (sans faire de calcul) la mobilité des enfants de cadres, d'employés et d'ouvriers, puis comparez leurs chances respectives d'accéder à la position « cadres ». Que remarque-t-on alors ?

La mobilité est nulle pour les enfants de cadres qui restent tous dans leur catégorie d'origine. Leur probabilité de devenir cadre est de 100%

Pour les enfants d'employés et d'ouvriers, par contre, les perspectives de mobilité sont plus importantes puisque la moitié d'entre eux passent dans une autre catégorie que celle de leur père. En revanche, leur probabilité de devenir cadre est nulle.

On remarque donc que le fait d'être issu d'une catégorie sociale où les perspectives de mobilité sont plus fortes que dans d'autres ne suffit pas à garantir que l'on ait plus de chance d'accéder aux positions les plus convoitées.

3) Déterminer le nombre d'individus mobiles puis le taux de mobilité nette dans la période 1 puis dans la période 2. Que remarque-t-on ?

Dans la période 1, on dénombre 100 individus mobiles, le taux de mobilité est de 33% et c'est un taux de mobilité nette donc.

Dans la période 2, on dénombre 150 individus mobiles, soit un taux de mobilité nette de 50%.

La mobilité nette a donc augmenté, et le risque est évidemment de qualifier cette mobilité de « choisie », d'en déduire que le choix des destinées des individus est donc plus libre et, en définitive, d'interpréter hâtivement l'augmentation du taux de mobilité nette comme la preuve de l'existence d'un processus d'égalisation des chances, bref, d'une société plus fluide (exactement comme le ferait sans doute l'auteur du graphique de la page 1 s'il est cohérent...)

4) L'inégalité des chances selon l'origine s'est-elle réduite de la période 1 à la période 2 ?

L'inégalité des chances est toujours aussi importante dans la période 2 : Le risque de déclassement est toujours inexistant pour les enfants de cadres, les perspectives d'ascension sociale sont toujours nulles pour les enfants d'autres origines...

Mobilité nette : mobilité qui résulte de changements entre individus d'origine sociale différente. (Doc 4 P 219) :

On constate que l'augmentation de la mobilité sociale observée entre 1977 et 2014-2015 s'est traduite par une augmentation de la fluidité sociale, mais sans que cette évolution soit linéaire.

- Entre 1977 et 1985, la mobilité sociale a augmenté et pourtant la fluidité sociale a diminué puisqu'on est passé d'un odds ratio de 90 à 99,5.
- Au contraire, entre 2003 et 2014-2015, la mobilité sociale a légèrement diminué alors que la fluidité sociale est restée la même.
- C'est surtout entre 1985 et 2003 que la fluidité sociale a progressé, la société a alors gagné en égalité des chances sur cette période ; depuis 2003 aucun progrès est constaté !

3) les spécificités de la mobilité sociale des hommes et de celles des femmes. (Doc 1 P 216) :

Il peut être préférable de comparer la situation des filles à celle de leur mère pour mesurer la mobilité sociale car certains types d'emplois sont beaucoup plus féminisés. En comparant la profession des filles avec celle de leur père, on peut mettre en évidence une mobilité sociale qui n'en est pas vraiment une (une fille d'ouvrier qui devient employée, par exemple).

Mobilité de statut : passage du statut de salarié à non salarié (ou inversement), mobilité non verticale, souvent difficile à interpréter.

La destinée des hommes en France (Doc 2 P 216) :

La reproduction sociale chez les hommes est la plus forte chez les cadres et chez les employés et ouvriers qualifiés donc aux extrémités de l'échelle sociale. Les situations de mobilité ascendante ou descendante les plus fréquentes sont des trajets courts. Ainsi 43,9 % des fils d'employés et ouvriers non qualifiés deviennent employés ou ouvriers qualifiés, et 26,8 % des fils d'employés/ouvriers qualifiés deviennent professions intermédiaires. Les trajets longs sont beaucoup moins fréquents (seulement 8,3 % des fils d'employés et d'ouvriers non qualifiés deviennent cadres).

La destinée des femmes en France (Doc 3 P 217) :

La mobilité ascendante des femmes, comparé à celles de leurs mères, est plus importante que celle des hommes, comparé à leurs pères pour les filles ayant une mère profession intermédiaire ou employée ou ouvrière qualifiée. En fait, la mobilité observée des filles est largement influencée par la position des mères. La plus forte mobilité ascendante des femmes s'explique principalement par le niveau socioprofessionnel plus faible des mères, c'est-à-dire que les mères occupaient en moyenne des emplois moins valorisés que les pères. En conséquence, si l'on compare la position sociale des femmes à celle de leur père, leur mobilité ascendante est presque deux fois moins forte et leur mobilité descendante est beaucoup plus importante.

Les femmes en France connaissent une ascension sociale progressive puisqu'elles occupent en général, en moyenne, une position sociale plus haute que les femmes des générations précédentes. Par rapport à leur père, les femmes connaissent, tendanciellement, une moins grande reproduction sociale que par rapport à leur mère et surtout, elles subissent un déclassement.

4) Quel est le rôle de la formation et des ressources familiales dans la mobilité sociale ?

A) Niveaux de formation et mobilité sociale (Doc 3 P 221)

Le système scolaire peut favoriser l'ascension sociale au niveau individuel. Elle a une fonction **méritocratique** et cherche à permettre à tous et toutes d'accéder aux postes les plus qualifiés par l'acquisition d'un diplôme. Pour beaucoup d'individus, l'ascension sociale est ainsi la conséquence d'un parcours scolaire réussi qui conduit à l'obtention d'un diplôme recherché sur le marché du travail.

Le niveau de formation apparaît déterminant pour l'accès aux emplois de cadre ou de profession intermédiaire. À niveau de formation équivalent, les enfants d'ouvriers et d'employés accèdent moins souvent aux emplois de cadre et de profession intermédiaire. Quel que soit le niveau de diplôme atteint, la proportion d'enfants de cadres

B) Des différences de ressources et de configurations familiales

Ressources familiales : différents types de capitaux (économique, social, culturel), ressources morales, façons de parler, valeurs... que les individus peuvent mobiliser au sein de leur famille et qui peut favoriser la réussite scolaire

<https://www.youtube.com/watch?v=lfJRwr42Zqg> (2m25 à 8m39)

Questions :

1) Qu'est-ce que la reproduction sociale ?

2) Comment les capitaux contribuent-ils à la mobilité sociale ?

La dotation des différents capitaux détermine en partie la réussite sociale des individus.

Le **capital culturel** : ensemble des connaissances, savoir-faire, savoir-être, socialement valorisés. Ce capital est transmis notamment lors de la **socialisation familiale**, mais qui peut aussi s'acquérir, par exemple grâce à l'école.

Ce capital culturel joue un rôle essentiel dans la réussite scolaire, puisque comme le montre Pierre Bourdieu, l'école reconnaît comme compétences scolaires des attitudes et des aptitudes inégalement transmises selon l'origine sociale (sens de l'abstraction, culture littéraire, intérêt pour l'actualité, maîtrise d'un langage soutenu, aisance orale...). Ce type de capital culturel est davantage transmis dans les familles aisées/ bourgeoises.

Capital économique : ressources économiques et financières telles que le montant des revenus du travail et du capital (revenus de placement) et patrimoine détenus par la famille et donc susceptibles d'être hérités. Par exemple, le fait d'avoir sa propre chambre permet aux enfants de mieux se concentrer sur leurs devoirs. Parfois, il peut même en hériter (un jeune diplômé de la faculté de droit devient plus facilement avocat en reprenant le cabinet de son père, donc aussi sa clientèle, qu'un autre diplômé dépourvu de telles ressources).

Capital social : ensemble des réseaux de relations socialement utiles, par exemple pour trouver la meilleure formation scolaire, un stage, un emploi. Par exemple, un salarié d'une entreprise dispose d'informations sur les emplois qui s'y créent, sur les éventuels stages, mais aussi sur les compétences qui y sont particulièrement valorisées. Il peut donc en informer ses enfants, voire essayer de les avantager ou de leur accorder des passe-droits (« piston »). Les cadres disposent davantage de capital social que d'autres catégories sociales (ouvrier et employés).

En enquêtant pendant plusieurs années auprès d'une fratrie de huit enfants nés entre 1970 et 1986, Stéphane Beaud donne un large aperçu des multiples manières de se vivre descendant d'Algériens en France.

L'ascension sociale des deux filles aînées comme le maintien des garçons dans les fractions stables des classes populaires font en effet figure de phénomène socialement improbable. Comment cette fratrie a-t-elle échappé aux mécanismes de la reproduction sociale qui destinent les enfants nés dans des familles populaires et immigrées aux filières de relégation scolaire et aux métiers les moins qualifiés ?

Les données sur la composition sociale du quartier habité par la famille et les établissements scolaires fréquentés par les enfants constituent un premier élément d'explication. La localisation de l'appartement familial a en effet permis aux aînées de fréquenter cet établissement où les enfants issus de milieux populaires cohabitent avec ceux issus des classes moyennes. Cette mixité sociale est présentée comme la raison principale de la réussite scolaire des aînées. L'auteur s'intéresse aussi à la division des rôles et aux relations

affectives au sein de la famille. Les filles aînées décrivent un [père] particulièrement disponible qui joue le rôle de soutien moral et encourage ses enfants à « travailler avec le stylo »

pour échapper au destin de travailleur manuel non qualifié. La rigidité de l'éducation des deux sœurs aînées dans une famille où la mère exerce une « surveillance étroite » sur ses filles constitue un troisième élément d'explication. Cette pratique de contrôle a favorisé le développement d'un éthos de bonne élève, en particulier chez l'aînée, qui développe une crainte du monde extérieur et investit tout son temps dans la lecture. Ce qui émanait au départ d'une volonté de contrôle de la sexualité des filles semble ainsi jouer un rôle de distanciation avec les sociabilités adolescentes du quartier où l'investissement scolaire est peu valorisé.

Les aînées ont joué le rôle de « locomotives », transmettant les capitaux acquis au cours de leur trajectoire à leurs cadets, qui ont connu des conditions de socialisation moins favorables. ■

Adèle Momméja, « La famille Belhoumi et le sociologue », www.metropolitiques.eu, 17 janvier 2019.



1 • Expliquer Pourquoi l'ascension sociale des Belhoumi est-elle un « phénomène sociologique improbable » ?

2 • Analyser Comment la configuration familiale des Belhoumi a-t-elle contribué à l'ascension sociale des enfants ?

3 • Expliquer Que signifie la dernière phrase du texte ?

Trajectoire improbable : trajectoire individuelle qui, dans un milieu social donné, s'écarte de la trajectoire la plus fréquente statistiquement.

Par exemple, les parents de la famille Belhoumi sont originaire d'Algérie, le père est ouvrier et la mère est femme au foyer. Les parents ne possèdent pas de capital éco/social ou culturel et pourtant leurs filles vont avoir une trajectoire sociale ascendante. Ce parcours s'explique par la socialisation familiale, l'école et par la situation particulière de cette famille... La réussite scolaire est la conséquence d'une socialisation différenciée des filles et des garçons (les filles sont davantage surveillées que les garçons et vont donc s'investir dans leur étude). Le père accorde une grande importance à l'école et encourage fortement ses enfants à travailler scolairement. Enfin, les aînés vont jouer un rôle de locomotive à leurs cadets en leur transmettant différents capitaux. Les parcours des trois frères sont différents de ceux de leurs sœurs aînées car les frères sont peu ou pas diplômés. Ils sont néanmoins, comme leurs sœurs, durablement en emploi.

[Les trajectoires improbables](#)

L'aîné d'une fratrie aurait un quotient intellectuel (QI) supérieur à celui de ses frères et sœurs. Si ce QI décroît à chaque enfant suivant, la différence reste minime. Elle varie, en effet, autour de « 1,5 points en général », si l'on croit les chercheurs de l'université de Leipzig. La physiologie n'expliquerait en rien cette petite différence de QI à l'arrivée, estiment les chercheurs qui y voient, eux, le reflet de l'éducation donnée aux aînés. Des grands frères ou des grandes sœurs qui ont pu, pleinement et pendant un temps, profiter de l'attention exclusive de leurs parents, concluent les spécialistes.

Indépendamment du statut social et du niveau d'éducation des parents, [...] plus la fratrie est de grande taille, moins le niveau de diplôme des enfants sera élevé. [...] La proportion d'enfants diplômés du supérieur (bac + 2 et au-delà) est de 47,5 % pour les fratries avec 1 ou 2 enfants, 40,2 % avec 3 enfants, 34,7 % avec 4 enfants, et seulement 11,7 % pour les familles comprenant au moins 5 enfants. Une explication possible [...] est que les parents ne sont pas en mesure de consacrer autant de ressources à leurs enfants lorsque ces derniers sont nombreux.

Si l'effet que peut exercer le rang dans la fratrie apparaît moins prononcé, les données suggèrent néanmoins qu'il existe un avantage [...] pour les premiers-nés. [...] Pour les fratries de taille 3, il y a davantage de diplômés au-delà du niveau bac + 2 pour les aînés (27,9 %), et les benjamins (25,8 %) en comparaison avec les cadets (24,8 %).

François-Charles Wolff, « L'influence du rang dans la fratrie sur le niveau d'éducation », *Informations sociales*, n° 173, 2012.

Question : Montrez en vous appuyant sur des données chiffrées que la taille de la fratrie et le rang dans la fratrie ont chacun un effet spécifique sur l'obtention d'un diplôme.

Dans une famille, la taille de la fratrie influence le niveau de diplôme. En effet, la proportion d'enfants diplômés du supérieur en France est presque 5 fois plus importante avec une famille de 1 ou 2 enfants qu'avec une famille de 5 enfants ou plus. De plus la place dans la fratrie a aussi une influence, les aînés sont davantage diplômés. En effet, les parents ont tendance à leur consacrer plus de ressources, de temps et d'attentions.

Doc 4 P 221

La notion de **configurations familiales** permet d'aborder la diversité des familles selon le milieu social des parents, la taille de la fratrie, la situation conjugale (on peut penser à l'impact d'un divorce) ou l'origine migratoire des parents, le niveau de revenu ... etc..

Exemple : Un individu issu d'une famille de classe supérieure avec un capital économique important mais avec une mère qui n'a pas fait d'études peut le conduire à 2 types de trajectoire sociale. Cet individu ne dispose pas de ressources culturelles propices à la réussite scolaire et potentiellement, amener à une mobilité descendante par rapport à son père ou bien à une situation de reproduction sociale si son père lui transmet une partie de son patrimoine économique.

Exemples de sujets sur la mobilité sociale :

EC1 :

Distinguez à l'aide d'un exemple la mobilité sociale intergénérationnelle et la mobilité professionnelle.

Présentez deux limites des tables de mobilité comme instrument de mesure de la mobilité sociale.

EC3 :

Vous démontrerez que les ressources et configurations familiales peuvent constituer un frein à la mobilité sociale.

Dissertation :

Le niveau de formation est-il le seul déterminant de la mobilité sociale ?

Exercice supplémentaire pour réviser :

<https://www.lci.fr/social/l-ascenseur-social-est-il-vraiment-en-panne-en-france-2115421.html>

Questions : Comment a évolué le déclassement ainsi que le sentiment de déclassement ?